



**DONNEZ UN NOUVEL ÉLAN
À VOTRE ENTREPRISE !**

INITIÉ PAR



MIS EN ŒUVRE PAR



QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La RSE - ou Responsabilité sociétale des entreprises - regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises pour respecter les principes du développement durable : être économiquement pérenne tout en ayant un impact positif sur la société et sur l'environnement.

Cette vigilance s'impose aux grandes entreprises, qui sont soumises à une réglementation spécifique, mais aussi, de plus en plus souvent, aux TPE/PME interrogées sur leurs pratiques en la matière par leurs donneurs d'ordre.

UN GAIN DE PERFORMANCE POUR LES ENTREPRISES

De nombreuses études inter-sectorielles ont montré que la RSE est une opportunité majeure de création de valeur pour les entreprises. Une étude¹ de *France Stratégie*² a ainsi démontré un gain de performance de 13%³ pour les entreprises engagées dans la RSE.

La branche aide ses entreprises à s'engager dans cette démarche collective qui leur permettra d'être précurseurs sur une thématique incontournable et de progresser sur des enjeux-clés pour leur pérennité :

Renforcer l'agilité et la capacité d'innovation (produit, service, etc.) à travers un management plus collaboratif ;

- Développer le capital humain - l'un des principaux facteurs de différenciation entre les entreprises - en renforçant les compétences, la motivation et l'engagement de l'équipe ;
- Structurer davantage l'organisation interne et intégrer des démarches d'amélioration continue ;
- Gagner un avantage commercial en répondant aux attentes des donneurs d'ordre en matière de RSE et en favorisant des relations plus partenariales et durables ;
- Augmenter la valeur immatérielle et l'attractivité des entreprises graphiques, notamment auprès de jeunes professionnels ou d'investisseurs.

¹ Salima Benhamou et Marc-Arthur Diaye, « Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité : Évaluation et approche stratégique », *France Stratégie* (Janvier 2016).

² *France Stratégie* est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions, placé auprès du Premier ministre.

³ Moyenne des indicateurs résultat net d'exploitation, EBE, valeur ajoutée/salarié.

PRINT ETHIC, LE LABEL RSE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

En 2017, à l'issue de travaux associant les parties prenantes, les partenaires sociaux ont défini leur « Stratégie pour un développement pérenne et responsable des Industries graphiques ». 12 enjeux prioritaires ont été retenus pour créer un label sectoriel.

Ce label est géré par l'IDEP (Institut de Développement et d'Expertise du Plurimédia) pour le compte de la branche. Il est construit sur 4 niveaux (selon le nombre d'enjeux traités) et l'entreprise labellisée doit progresser d'un niveau tous les trois ans.

LA MISE EN ŒUVRE

Le référent RSE nommé par l'entreprise est au cœur du dispositif. Il est formé par la branche et bénéficie d'outils méthodologiques et financiers pour animer la démarche dans son entreprise.

Pour obtenir le label, l'entreprise transmet à l'IDEP un dossier contenant les différents documents attestant du respect des exigences du référentiel de labellisation. L'IDEP présente cette demande à un Comité d'attribution national, composé de 4 collègues (employeurs, salariés, parties prenantes externes, experts).

Pour l'attribution du 4^e niveau, un organisme certificateur tiers interviendra.

L'ensemble du dispositif de labellisation est évalué par l'AFNOR tous les 2 ans, afin d'en garantir la qualité.

2 prérequis :
être labellisé *Imprim'Vert* et produire un « Document unique d'exposition aux risques professionnels » à jour.

LES AVANTAGES DU LABEL RSE PRINT ETHIC

1

Spécifique aux Industries graphiques : il cible les enjeux RSE prioritaires du secteur.

2

Accessible à toute entreprise, quelle que soit sa taille : la progression dans les 4 niveaux se construit au fil des années ; les enjeux sont abordés dans l'ordre souhaité par l'entreprise.
La branche apporte soutien méthodologique, formations et aides financières.

3

Reconnu : il est basé sur la norme *ISO 26 000*, construit avec les parties prenantes - dont des grands donneurs d'ordre - avec l'appui de l'AFNOR.
La branche a été retenue pour participer à l'expérimentation publique de *France Stratégie* sur les labels RSE sectoriels.

LES 12 ENJEUX CLÉS DU LABEL RSE PRINT ETHIC

- 01 | Définir la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, la piloter grâce à une organisation pérenne
- 02 | Définir une stratégie de positionnement et de développement de l'entreprise à 3/5 ans
- 03 | Intégrer une culture de l'innovation, dans les produits, les services, l'organisation de l'entreprise
- 04 | Identifier les parties prenantes prioritaires de l'entreprise et dialoguer avec elles
- 05 | Favoriser le développement d'un dialogue social de qualité
- 06 | Identifier les risques de l'entreprise et prendre des mesures de prévention
- 07 | Investir dans les compétences des salariés, élément clé de compétitivité et de sécurisation des parcours professionnels
- 08 | S'impliquer pour améliorer la connaissance et l'attractivité du métier et pour former des professionnels qualifiés
- 09 | Réduire l'impact environnemental de la production à travers notamment une optimisation du volume et de la qualité des matières premières utilisées
- 10 | Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie
- 11 | Mettre en œuvre le Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- 12 | Promouvoir la RSE chez les fournisseurs et les sous-traitants

Pour en savoir plus :

IDEP — Valérie Bobin Ciekala
Directrice des Opérations
et du développement de la RSE sectorielle
+33 (0)6 07 03 18 39
v.bobin@com-idep.fr

UNIIC — Matthieu Prevost
Responsable environnement
Animateur national Imprim'vert
+33 (0)7 56 82 54 24
matthieu.prevost@uniic.org